

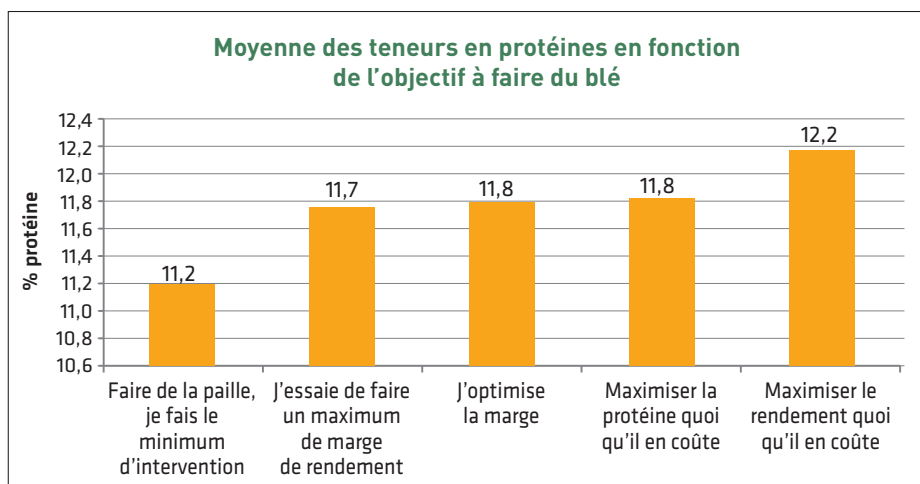
Produire du blé avec de la protéine



Quels intérêts pour les agriculteurs et la filière ?

La filière blé est soumise à des objectifs /contraintes en fonction des différents marchés. Quels sont-ils ? Qu'est ce qui peut motiver aujourd'hui les agriculteurs à faire de la protéine en blé ? Combien cela coûte-t-il à un exploitant ?

Les pratiques culturales chez les agriculteurs



Source : Enquête Probe réalisée sur 103 parcelles – Secteur Pentvert (72)

L'enquête réalisée en 2017 a démontré que le facteur "objectif à faire du blé" de l'agriculteur influence la teneur en protéine du blé. En effet, on remarque que les agriculteurs voulant faire de la paille et le minimum d'intervention obtiennent une

moyenne de teneur en protéines de 11,2 % alors que les agriculteurs qui ont pour objectif de maximiser le rendement et la protéine obtiennent des moyennes de teneur en protéines plus importantes dépassant les 12 % dans le contexte de 2017.

Méthodologie

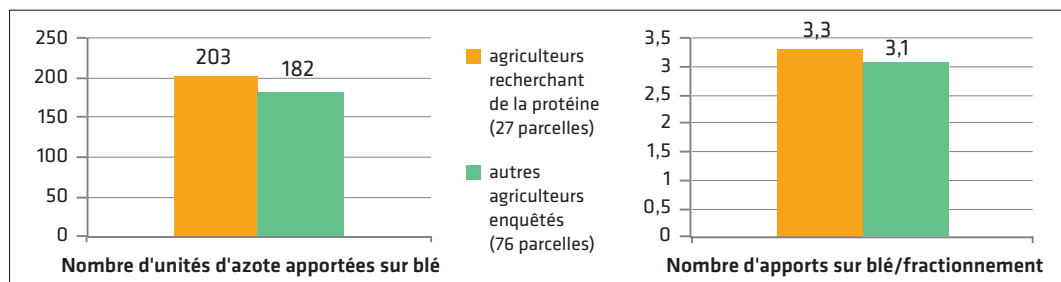
En 2017, une analyse multi-factorielle a été réalisée sur 2 territoires (Pays de Retz - 44 et zone de Pentvert - 72) pour comprendre le déterminisme du taux de protéine du blé tendre.

Des questionnaires, visites de parcelles et analyses du taux de protéine de la récolte ont permis de recueillir des données sur les pratiques culturales, le raisonnement de l'exploitant, l'impact du paysage, du sol et de son mode de gestion. Les résultats présentés ici sont issus de ces travaux.

Ce travail a été réalisé grâce à l'implication de 2 stagiaires qui ont rencontré 63 producteurs et visité 207 parcelles.

Les meilleures teneurs en protéines obtenues pour les parcelles avec + 21 kg d'azote/ha et + 0,27 apports supplémentaires

L'analyse des pratiques révèle que les agriculteurs qui obtiennent une teneur en protéine élevée (parmi les taux de protéines du quart supérieur de l'échantillon) réalisent en moyenne plus d'apports et apportent au total un peu plus d'engrais azoté (+ 20 kg N/ha).



Pratiques du ¼ supérieur de l'échantillon (exploitants qui recherchent le plus de protéines)

Témoignage de Régis Berger, agriculteur à Ancinnes (72)

Quel est l'intérêt pour toi de produire du blé avec des protéines ?

RB : Nous devons mettre en œuvre des pratiques qui permettent d'avoir au minimum ce seuil de commercialisation (11% en filière standard aujourd'hui) pour éviter de la réfraction. Le problème est qu'en fonction du rendement réalisé le niveau de protéine peut être fortement dilué. Personnellement, je préfère récolter 85 q/ha avec 11 % ou plus de protéine que 90 q/ha à 10 % de protéine. De plus, je travaille en filière de blé meunier donc je me fixe un objectif "protéine" et je choisis des variétés BPS. Chercher des blés avec plus de 12 % de protéine ne nous

apporte rien de plus car hors filière blé améliorant cela n'est pas valorisé.

D'un point de vue économique est-ce que tu penses que tu es gagnant ?

RB : En filière blé meunier, j'y vois un intérêt économique. Je n'ai pas estimé combien cela me coûtait d'avoir un bon niveau de protéine en blé mais ce qui compte pour moi, c'est d'avoir un bon équilibre entre niveau de protéine et rendement. Aujourd'hui, je trouve que les rendements en blé n'évoluent plus par rapport à ceux d'il y a 15-20 ans. Je n'apporte pas plus d'azote pour la protéine et cela ne me coûte pas plus.

Les leviers utilisés par Régis Berger :

- Le choix variétal "Je travaille depuis plusieurs années en mélange de variétés pour améliorer la rusticité de mon mélange. Un des critères impératifs que je prends en compte est la note protéine des variétés que je choisis."
- La gestion de l'azote "Pour ajuster les besoins de mes cultures, j'utilise la méthode des bilans et je garde systématiquement 40 uN pour un passage en fin de cycle (stade 3 nœuds-dernière feuille). Je fractionne aussi l'azote car je réalise au minimum 4 passages avec le passage de soufre sous forme de sulfate d'ammoniaque. J'ai des sols argilo-calcaires : un passage de soufre est obligatoire pour bien valoriser l'azote."

Quel accompagnement pour Régis Berger ?

- Plan de fumure à l'automne
- Reliquat en sortie d'hiver (un par grand type de rotation – précédent pois et colza)
- Mesure Jubil systématique (let en 2018, pince NTester)

Témoignage des acteurs du marché

Produire de la protéine pour répondre aux attentes de nos clients

Quels sont les enjeux économiques pour la filière de produire des protéines en blé ?

Patrick Deuil (Négoce HautBois) : Que ce soit les marchés de meunerie, ou les marchés export, il nous faut des blés à minimum 11 % de protéines et voire 11,5 % dans les années qui viennent. Et les fabricants d'aliments du bétail, aujourd'hui également, souhaitent des blés avec des teneurs en protéines importantes. C'est cela de moins qu'ils ont à corriger dans les formulations d'aliments. Nous sommes, je dirais, "condamnés" à produire de la protéine si on veut accéder aux marchés.

Philippe Estivalet (Terrena) : Sur le marché français on distingue la boulangerie artisanale, plutôt demandeuse d'assemblage de variétés avec un taux de protéines moyen de 11,5 % ayant pour objectif de garantir une régularité technologique. Ce segment de marché utilise également des blés de force (protéines 15 et +) pour corriger les assemblages si besoin.

Le marché "industriel" (biscuiterie, viennoiserie, biscottes, gâteaux apéritifs) a des exigences très variées en lien direct avec chaque produit ou processus de fabrication (protéines de 10,5 à 12,5).

Le marché export étant principalement tourné vers les pays africains, le niveau de

protéines est souvent souhaité supérieur à 12 % (pour des conditions de travail de la pâte à température élevée). Le standard intra-communautaire est à 11,5 %.

Enfin, le marché de la nutrition animale est toujours à la recherche de protéines dans ses matières premières non importées afin de limiter le recours systématique au soja.

Pourquoi incitez-vous les agriculteurs à "faire de la protéine" ?

Philippe Estivalet (Terrena) : Nous n'incitons pas systématiquement nos adhérents à produire des blés protéinés. Nous souhaitons répondre à l'ensemble de nos clients et partenaires. Pour ce faire, nous impliquons nos producteurs au travers de contrats allant du blé biscuitier au blé de force ; c'est une façon de tenir compte également des contraintes de certains terroirs.

Patrick Deuil (Négoce HautBois) : Nous incitons aujourd'hui nos clients agriculteurs à faire de la protéine (...). Si leur blé n'est pas aux normes de protéines, d'une part ils sont pénalisés et nous le sommes également parce que nous ne pouvons pas commercialiser "normalement" ces blés. Nous sommes obligés de les envoyer uniquement sur le marché "FAB" puisque la meunerie ou l'export ne l'accepte pas.

Quelles sont les incitations spécifiques que vous mettez en place ou que vous souhaiteriez mettre en place pour que les agriculteurs améliorent le taux de protéines de leurs blés ?

Patrick Deuil (Négoce HautBois) : Sur la base des essais pluri-annuels (...), on a montré que produire des protéines, faire du rendement et respecter la directive nitrates ne sont pas incompatibles.

Au-delà de l'aspect technique pour produire les protéines, nous avons une grille de paiement de la protéine pour nos clients. Si les blés sont inférieurs à 11 %, il y a une pénalité financière sur le prix de la tonne de blé. Mais d'un autre côté, nous avons des bonifications pour les inciter à aller vers du blé à teneur en protéines élevée.

Philippe Estivalet (Terrena) : Nous sommes dans les premiers à avoir valorisé, par un barème spécifique, la réalisation de l'objectif en taux de protéines entre le contrat et la livraison de l'adhérent. Ce fût difficile au début, maintenant quasiment tous les organismes le pratiquent. Parallèlement à ce type de rémunération, nous avons incité nos producteurs à utiliser nos outils d'aide à la décision, développés par notre service agromonie. Aujourd'hui nous allons encore plus loin avec une optimisation de la réussite économique de chaque projet.

Fiche réalisée dans le cadre du projet PROBE (Protéine Blé) avec la participation de

avec la participation financière de

